



Motion des organisations CGT, FSU et UNSA de l'UTC contre la hausse des frais d'inscription à l'UTT

Compiègne, le 22 octobre 2026

Les organisations syndicales CGT, FSU et UNSA de l'Université de Technologie de Compiègne (UTC) ont appris avec consternation l'annonce de la hausse des frais d'inscription à l'Université de Technologie de Troyes (UTT, école d'ingénieur publique post-bac).

En pleine mobilisation de la jeunesse, le Conseil d'Administration de l'UTT a voté le 15 octobre le passage de ces frais à 990€ en tronc commun (les deux 1ères années) et à 1990€ en branche (les trois dernières d'école d'ingénieur), soit des augmentations respectives de +57% et +216% pour les nouveaux étudiants dès la rentrée 2027.

Nous affirmons tout notre soutien aux personnels et aux étudiants qui se mobilisent contre ces hausses drastiques.

Nous affirmons également notre opposition à toute hausse des frais d'inscription à l'UTC.

Pour nos organisations, le financement public de l'État doit permettre le fonctionnement normal de l'UTC. Nous avons maintes fois déploré en instances le sous-financement par l'État de l'UTC, comme des autres universités. Comme le revendiquent les étudiants mobilisés, le budget 2027 doit permettre le financement de l'ensemble du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.